

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Demande déposée le 15/06/2022 Complétée le
18/07/2022

Par : Monsieur BOUTANKIKT OUALID

Demeurant à : 50 Allée Berthie Albrecht
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Pour : CREATION D'UNE VERANDA
Sur un terrain sis à : 50 ALL BERTHIE ALBRECHT
AD38 ZONE UG

référence dossier

N° DP 093057 22 B0084

Surf. Taxable créée : 18.50 m²
Surf. de plancher existante : 145m²
Nb logement existant : 1
Nb logement créé : 0
Place(s) ext. créée(s) : 0
Destination : HABITATION

AFFICHAGE
DU 01-08-2022
AU 01-10-2022

Le Maire :

Vu la déclaration préalable susvisée ;
Vu le Code de l'Urbanisme, notamment l'article R 421-17 ;
Vu l'arrêté n° 2020-822 du 20/11/2020 portant délégation de signature à M. SARDA ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 31/01/2017 et modifié le 20/07/2018 ;
Vu l'avis de dépôt en mairie en date du 15/06/2022 ;

ARRETE:

ARTICLE 1 : Le projet décrit dans la présente déclaration préalable **EST ACCORDE**.

ARTICLE 2 : Les prescriptions suivantes devront être respectées :

- Le coefficient de biotope sera au moins égal à 0,40 de la superficie de l'unité foncière et 7 arbres devront être présents lors du récolement des travaux.
- La façade de la véranda donnant sur la parcelle AD 39 devra être aveugle. Les baies vitrées de cette façade devront être fixes et opaques.
- Le présent arrêté n'a pas pour objet d'accorder les éventuelles constructions qui n'auraient pas fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme antérieure ;

Déposé en Préfecture
Le - 1 AOUT 2022

Le 26 JUIL. 2022
Pour le Maire,
Adjoint délégué



Patrick SARDA